



## Entretien d'Europartenaies

### *Le couple franco-allemand dans le contexte des élections de 2017 et des défis posés au projet européen*

Mardi 30 mai 2017, de 18h à 19h30

Ecole Nationale d'Administration

2, avenue de l'Observatoire, Paris 6e

*avec*

*Johann CHAPOUTOT, Historien spécialiste de l'Allemagne Contemporaine*

—  
*Compte-rendu*  
—

## **Introduction**

Dans le cadre de cette conférence, **Johann Chapoutot** explique vouloir développer le thème des malentendus franco-allemands afin de mieux comprendre les relations franco-allemandes que les deux pays entretiennent aujourd'hui. Pour ce faire, il propose de d'aborder trois exemples majeurs et distincts de malentendus entre France et Allemagne.

### **I) Le territoire**

**Johann Chapoutot** commence son exposé en expliquant la divergence frappante existant entre l'Allemagne et la France sur la notion et la conception de leur territoire. Tandis que la France possède une représentation relativement apaisée de son propre territoire, l'Allemagne, quant à elle, ne peut absolument pas en dire autant. Son territoire s'est en effet construit en fonction de son Histoire.

Tout au long de son histoire, et jusqu'à encore très récemment, l'Allemagne a été caractérisée par un véritable désordre géographique : **Johann Chapoutot** raconte qu'il y a eu pendant très longtemps non pas une Allemagne, mais *des Allemagnes*. Le pays a été plusieurs fois divisé, parfois

en plusieurs centaines de petits Etats. Il n'y avait alors pas de conception nationale du territoire, pas de sympathie pour l'idée nationale, et cela même au temps de l'empereur Bismarck et de la première unification de 1871. Ainsi, à cause de cette lacune territoriale, la définition identitaire de l'Allemagne s'est très souvent articulée autour de la question suivante : quelle est la patrie de l'Allemand ?

**Johann Chapoutot** poursuit ses explications en affirmant que le territoire français, contrairement au territoire allemand, constitue un socle ferme qui a été relativement peu ébranlé au cours de son Histoire. La France n'a en effet pas fait l'objet d'une indétermination du territoire. En Allemagne, il s'agit du parfait contraire : il y a eu à la fois une indétermination du territoire mais aussi une indétermination identitaire. Alors, pour pallier à cela, l'Allemagne a fait le choix de se reposer sur une forme de territoire symbolique : *la norme*. C'est véritablement l'insécurité identitaire et territoriale, due à son histoire, qui a poussé l'Allemagne à se rattacher à la norme et qui fait aujourd'hui de cette norme un repère pour les Allemands.

## **II) L'organisation du pouvoir**

**Johann Chapoutot** aborde ensuite la question de l'organisation du pouvoir en France et en Allemagne. Selon lui, il existe une incompréhension radicale dans l'organisation du pouvoir entre les deux pays à cause de la structure de leurs Etats. En effet, l'Allemagne est un Etat fédéral et cette structure change de nombreuses choses. Cela est d'ailleurs très prégnant dans le dialogue franco-allemand.

A titre d'exemple, **Johann Chapoutot** explique la Constitution française de 1958 est incompréhensible pour l'Allemagne. Il ajoute que la position du Président et du Premier ministre en France est peu claire, voire trop ambiguë aux yeux des Allemands. Cette dualité Président/Premier ministre en France est particulièrement illisible en Allemagne, et cette situation s'aggrave lorsqu'il y a cohabitation.

La structure d'un Etat peut également jouer sur les opinions publiques. Le pouvoir en Allemagne est souvent réduit à la seule présence de la chancelière Angela Merkel et de son ministre des Finances Wolfgang Schäuble. Pourtant, **Johann Chapoutot** affirme que cette vision de la chancelière dominant son pays et l'Europe est erronée, puisqu'elle ne possède pas autant de pouvoirs que le chef de l'Etat français.

En effet, en France, le pouvoir est réparti entre le Président et le Parlement, tandis qu'en Allemagne, la chancelière ne peut invoquer certains pouvoirs dans la mesure où ceux-ci sont réservés au Parlement allemand, c'est-à-dire au Bundestag. Ainsi, c'est le Bundestag et non Angela Merkel qui a la commande des armées, et c'est également lui qui exerce les pouvoirs exceptionnels. Angela Merkel n'est en réalité, selon **Johann Chapoutot**, que mandatée par diverses institutions telles que le Bundestag, le Bundesrat ou encore les Länder. Le chancelier allemand doit en outre tenir compte des Ministerpräsidenten, qui dirigent les Länder. En d'autres termes, en Allemagne, le pouvoir est relatif, pas absolu.

### **III) Le rapport à la monnaie, à l'économie**

Historiquement, le rapport à l'économie est à front renversé avec nos conceptions actuelles : de nos jours, en matière d'économie, on a tendance à imaginer la rigueur allemande et le laxisme français/méditerranéen.

**Johann Chapoutot** raconte que, dans l'Histoire, ce sont bel et bien les Français qui ont été les plus vertueux au niveau économique. Il évoque la création par les Français de la première monnaie stable (le franc germinal), une avancée qui sera ensuite très largement copiée par d'autres nations. Ainsi, en 1873, lorsque le Mark a été créé, c'est bien la monnaie française qu'il reprenait.

En tout, l'Allemagne aura changé quatre fois de monnaie, la France seulement une fois. Le traumatisme de l'hyperinflation de 1922-1923 en Allemagne n'aidant pas, le rapport à l'économie devient alors plus dur. C'est cette rigueur économique, due à cette hyperinflation historique, que l'on reproche souvent à Angela Merkel et son ministre des Finances Wolfgang Schäuble.

Le rapport à l'économie, à la monnaie est particulièrement important outre-Rhin : alors que le Deutschmark est mis en circulation en juin 1948, **Johann Chapoutot** rappelle que la *Grundgesetz*, à savoir la Loi fondamentale allemande, n'a été élaborée qu'un an après, en mai 1949. Il y a donc ici une véritable hiérarchisation sous-jacente des valeurs.

Cela s'explique par le fait que les valeurs financière et morale sont gagées sur la même valeur de protection. La *Grundgesetz*, par nature, se place hors histoire et hors politique, on ne peut toucher à ses clauses fondamentales. Même chose pour la monnaie : **Johann Chapoutot** rappelle une fois de plus que la loi de 1957 initiée par le Ministre des finances de l'époque Ludwig Erhard protège la *deutsche Bundesbank* par une constitution financière qui la place hors histoire et hors politique.

Depuis lors, il n'y a eu en Allemagne que des politiques budgétaires, et non monétaires, car la monnaie y est véritablement protégée. Aujourd'hui, c'est une guerre constante des visions de l'économie qui se tient entre les présidents de la Bundesbank et de la Banque centrale européenne. Force est de constater que la monnaie était, jusqu'au Traité de Maastricht, un moyen politique puissant en Allemagne.

### **Discussion entre le public et l'intervenant**

**Johann Chapoutot** conclut son propos en précisant qu'il est nécessaire de combattre les stéréotypes que les Français et Allemands peuvent avoir les uns des autres. Il déclare espérer que son exposé aura aidé à mieux comprendre les différences entre l'Allemagne et la France, tout en évitant d'éventuelles stigmatisations.

Le public interroge **Johann Chapoutot** sur les vraies raisons de l'accueil des réfugiés par Angela Merkel en Allemagne. L'historien répond qu'il existe plusieurs motifs à cela : tout d'abord, la chancelière est fille de pasteur et a donc très probablement reçu une éducation religieuse qui l'a poussée à avoir des réactions caractérisées par la générosité et la compassion. Ensuite vient le besoin de main d'oeuvre dans le pays : il est vrai que l'Allemagne subit de plein fouet le vieillissement de sa population et compte donc sur l'immigration pour assurer la main d'oeuvre dont

le pays a besoin. L'aspect historique joue également un rôle dans ce choix d'accueillir les réfugiés : l'Allemagne a en effet toujours été un pays de réfugiés, en raison des guerres qu'elle a connues sur son territoire. Enfin, il y a aussi dans ce choix l'expérience de la RDA que la chancelière a vécue pendant une grande partie de sa vie et qui semble l'avoir influencée dans ses choix. **Johann Chapoutot** finit en expliquant que le fait de vivre toute sa vie derrière un grillage est une chose que la chancelière ne peut plus tolérer, d'où sa décision d'accueillir les réfugiés sur son territoire plutôt que de les laisser aux frontières de l'Europe.

### Bibliographie principale de Johann Chapoutot :

- *La révolution culturelle nazie*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des Histoires", 2017, 269 p.



- *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des Histoires", 2014, 567 p.  
Traductions en anglais (Harvard University Press, 2017), allemand (WBG, 2016), italien (Einaudi, 2016)



- *Histoire de l'Allemagne (de 1806 à nos jours)*, Paris, PUF, coll. "Que Sais-je ?", 2014, 128 p.  
Traduction en allemand (Darmstadt, WBG, 2017)



- *Le nazisme. Une idéologie en actes, Documentation Photographique n° 8085*, Paris, La Documentation française, 2012, 64 p.



- *Le meurtre de Weimar*, Paris, PUF, 2010, 138 p., rééd. Paris, PUF, Quadrige, 2015, 97 p.  
Traduction en italien (Laterza, 2017)



- *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe, 1918-1945*, Paris, PUF, Quadrige, 2013, 295 p.  
Traduction en polonais (Varsovie, Naukowa, 2012) et en italien (Einaudi, 2015)

